

AFDS

Colloque 2023



LES JUGES DE LA SANTÉ

28 et 29 septembre 2023

Pôle juridique et judiciaire, Amphi Ellul
35, place Pey Berland, 33 000 Bordeaux



ILD | Institut / université
Léon Duguit / de BORDEAUX

CERFAPS / université
de BORDEAUX

AFDS

JEUDI 28 SEPTEMBRE

13h30

Ouverture: Sylvain Niquège, professeur, université de Bordeaux, directeur de l'Institut Léon Duguit, Laurent Bloch, professeur, directeur du CERFAPS & Isabelle Poirot-Mazères, professeure, présidente de l'AFDS, Institut Maurice Hauriou

14h

Introduction

Pascal Vielfaure, professeur, université de Montpellier, Directeur de l'Institut d'Histoire du Droit

Des justices en santé (I)

Présidence : Pierre Sargos, président de chambre honoraire, Cour de cassation

14h30

Les juges du financement de la santé

Benoît Apollis, maître de conférences, université Paris-Panthéon-Assas

14h55

Le juge financier de la santé

Cour des comptes. François de la Guéronnière, président de la 2ème section (« politiques et dépenses de santé ») à la 6ème chambre & Alain Slama, substitut général au Parquet général

15h45

Les juges de la sanction

Pénalisation de la santé ?

Patrick Mistretta, professeur, université Jean Moulin Lyon 3

La Cour de Justice de la République et les affaires de santé publique

Dominique Viriot-Barrial, avocate générale, Cour de cassation

16h35

Questions et clôture de l'après-midi

16h50

Le moment de la jeune recherche Prix de thèse Jean-Marie Auby

Remise du prix par Isabelle Poirot-Mazères, présidente de l'AFDS & Jean-Pierre Claveranne, président de la Fondation Bullukian

17h30

Assemblée générale de l'AFDS

18h30

Cocktail

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

Des justices en santé (II)

Présidence : Luc Derepas, *président de la Cour administrative d'appel de Bordeaux*

8h45

Dialogue des ordres juridiques nationaux et européens

La CEDH et la santé

Frédéric Sudre, *professeur émérite, université de Montpellier*

La CJUE et la santé

Olivier Dubos, *professeur, université de Bordeaux*

9h35

Dialogue des ordres juridictionnels

Le modèle de la responsabilité médicale

Laurent Bloch, *professeur, université de Bordeaux*

Le contentieux des soins psychiatriques

Cécile Castaing, *professeure, université de Bordeaux*

Questions et pause

De la justice en santé

Du recours au juge en santé

10h45

Un exemple étranger

Alfonso Lopez de la Osa Escribano, *professeur, université Nebrija (Madrid)*

11h10

Le juge et le législateur

Claude Evin, *avocat au barreau de Paris*

11h35

Les recours hiérarchiques obligatoires/organisés en santé, réelle alternative au juge ?

Maxence Cormier, *avocat au barreau de Paris*

12h

Les modes de règlement non juridictionnels

Florent Blanco, *professeur, université d'Orléans*

Pause

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

Du fonctionnement de la justice en santé

Présidence : Marie-Laure Moquet-Anger, *professeure, Université Rennes 1*

14h

Une justice des pairs. Juger les siens ?

Animation : François Vialla, *professeur, université de Montpellier*

Christophe Eoche-Duval, *conseiller d'Etat, président de la chambre disciplinaire de l'Ordre national des infirmiers*

Eric Fouassier, *professeur, université Paris-Saclay, directeur du GRADES, ancien président de la commission juridique du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens*

Gilles Munier, *Vice-président du Conseil national de l'Ordre des médecins*

15h

Une justice de droit et de science

Animation : Isabelle Poirot-Mazères, *présidente de l'AFDS*

Renaud Bouvet, *professeur, université de Rennes*

Jean-Pierre Claveranne, *professeur émérite, université Lyon 3*

David Katz, *vice-président du tribunal administratif de Bordeaux*

16h

Une justice de spécialistes

Animation : Johanne Saison, *professeur, université de Lille*

Antoine Béguin, *maître de conférences, université d'Angers, avocat au barreau d'Angers*

Marie-Charlotte Dalle, *magistrate, directrice des affaires juridiques de l'AP-HP,*

Aude Le Guilcher, *1^{er} vice-procureur auprès du Tribunal judiciaire de Pontoise, ancienne responsable du Pôle de santé publique du parquet de Paris*

Carole Ramet, *magistrate, Ecole Nationale de la Magistrature*

17h15

Propos conclusifs

Dominique Thouvenin, *professeure émérite, EHESP*

Si bien des études et manifestations ont abordé les contentieux de la santé, il n'en est guère qui se soient directement interrogées sur les juridictions en charge de les traiter, sauf à les appréhender au travers des difficultés de la répartition des compétences, de la complexité des procédures ou des divergences de jurisprudences. L'intelligibilité, exigée du droit, est aussi nécessaire à l'organisation juridictionnelle qui veille à son respect. Il n'est pas certain qu'il en soit toujours ainsi dans le domaine de la santé.

C'est à ce questionnement que nous tenterons de répondre en partant, dans un premier temps du constat de la grande diversité et de la dispersion des juridictions appelées à connaître des contentieux de la santé (**Des justices en santé**), avant de tenter dans un second temps, de dégager les grandes lignes d'un office du juge qui serait, en ce domaine, singulier (**De la justice en santé**).

Manifestation prise en charge au titre de la Formation Continue (déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 50740 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France)

Inscription payante : 50 euros (chèque libellé à l'ordre de l'AFDS et à adresser à : Guillaume Rousset, IFROSS – Université Jean Moulin Lyon 3, 18 rue Chevreul 69007 Lyon).

Inscription gratuite mais obligatoire (guillaume.rousset@univ-lyon3.fr) pour :

- Les membres de l'Association française de droit de la santé (AFDS) à jour de leur cotisation 2023,
- Les étudiants,
- Les enseignants